

En 2 mots...



Mairie de Menthon-Saint-Bernard
284, rue Saint-Bernard
74290 Menthon-Saint-Bernard

Tél : 04 50 60 12 88
Fax : 04 50 60 07 60

Nouvelle adresse courriel :
accueil@mairie-menthon.fr

site internet :
<http://www.menthon-saint-bernard.fr>

Horaires
d'ouverture de la Mairie :
du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h

LE MOT DU MAIRE

Après avoir obtenu la dénomination de commune touristique en 2017 par arrêté préfectoral, la Commune a été classée station de tourisme par Décret du 24 août 2018 (JORF du 26 août 2018). Ce second niveau de classement, plus élevé que le premier, est l'acte par lequel les pouvoirs publics reconnaissent les efforts accomplis par la commune pour structurer une offre touristique adaptée et un accueil d'excellence. Ce classement, attribué par décret pour une durée de douze ans, suppose le respect d'une cinquantaine de critères.

La Commune reste donc dans le cercle très fermé des stations de tourisme puisque le nombre total de stations classées de tourisme depuis l'entrée en vigueur de la réforme s'élève uniquement à 343 sur les 36 000 communes françaises.

Je remercie l'ensemble des acteurs de la commune pour cette excellence de l'accueil touristique reconnue au plus niveau de l'Etat.

Maire de MENTHON SAINT-BERNARD
Vice-Président Grand Ancey Agglomération

CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918



Une météo clémente, un défilé derrière l'Echo des Dents de Lanfon, une messe commémorative, la présence des Anciens Combattants, du 27^e Bataillon de Chasseurs Alpains et des pompiers, une assistance nombreuse, des enfants des écoles préparés à l'événement, un discours du Maire empreint d'émotion ; tout cela a contribué à la réussite de l'hommage rendu aux Mentonnais partis au front et jamais revenus.



VIGILANCE CAMBRIOLAGES RECOMMANDATIONS DE LA GENDARMERIE

- Protéger et renforcer les points d'accès de votre domicile
- Eviter de montrer tout signe d'absence
- Placer en lieu sûr vos objets de valeur
- Ne pas laisser un (des) inconnu(s) rentrer chez vous
- Demander à un membre de votre famille ou à un proche ou une personne de confiance (voisin...) de porter une vigilance particulière en cas d'absence
- S'équiper d'une alarme
- Signaler immédiatement aux forces de l'ordre (via le 17) tout individu suspect vu dans son voisinage, notamment qui demanderait des renseignements...
- Relever tous les éléments qui pourraient permettre aux forces de l'ordre d'identifier ces personnes (description physique, immatriculation, type et couleur du véhicule utilisé...) et de les interpellier rapidement.

BILAN DE LA SAISON 2018

Avec les fortes chaleurs constatées cette année, nous pouvons dire que la saison à la plage municipale a été historique puisqu'elle a été la meilleure de tous les temps... Les 51 848 entrées payantes ont engendré plus de 100.000€ de recettes pour la Commune.

PROJET DE PÉRIMÈTRE DE FUSION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GRAND ANCEY ET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNEY

Par une délibération du 19 juillet 2018, transmise en Préfecture le 20 juillet 2018, le conseil municipal de la commune de Lathuile a sollicité l'engagement d'une procédure de fusion de la communauté d'agglomération Grand Ancey et de la communauté de communes des Sources du Lac d'Ancey (CCSLA). Considérant que ce projet de fusion était conforme aux objectifs du schéma départemental de coopération intercommunale fixés à l'article L5210-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Préfet a décidé de réserver une suite favorable à cette initiative communale. En conséquence, Monsieur le Préfet a pris un arrêté portant projet de périmètre de fusion de la communauté d'agglomération Grand Ancey et de la communauté de communes des Sources du Lac d'Ancey. Cet arrêté propose la création, à compter du 1^{er} janvier 2020, d'une nouvelle communauté d'agglomération de 220 845 habitants composée des 34 communes du Grand Ancey et des 7 communes de la communauté de communes des Sources du Lac.

Le conseil municipal a émis un avis favorable à cette proposition de fusion.

VOIE VERTE

Le Conseil Départemental est actuellement en phase de consultation pour les travaux de la prochaine tranche de la Voie Verte, section Veyrier du Lac / Menthon Saint Bernard. Ces travaux débiteront au cours de l'hiver 2018/2019 depuis Veyrier du Lac pour arriver à Menthon en 2020.

EAU POTABLE

Le Grand Annecy a pour projet d'alimenter les communes situées sur la rive droite du Lac d'Annecy depuis l'usine d'eau potable de la Tour (Annecy le Vieux). Le projet d'alimentation de la Commune est entré en phase d'étude. Le tracé est d'une longueur de 2,4 km sur le territoire de la Commune de Menthon. Les travaux sont programmés pour le deuxième semestre 2019.

NIVEAU DU LAC

Fleuron de notre région, le lac connaît actuellement une baisse historique depuis 1947, date de la plus grande diminution répertoriée du niveau de l'eau. Cette situation est principalement due aux températures très élevées que nous avons connues cet été. Le bassin versant du Fier et du Lac d'Annecy a été placé en alerte sécheresse renforcée par la Préfecture avec des restrictions des usages de l'eau. Sur le plan de l'environnement la Préfecture et le SILA estiment que, même si cette baisse est spectaculaire, son impact est somme toute relatif pour le lac (baisse lente et progressive du niveau permettant à la faune de s'adapter, eau toujours fraîche en profondeur...) et s'avère même bénéfique pour les roselières puisque ce bas niveau d'eau est propice au développement des roseaux. La situation est, en revanche, plus préoccupante pour les rivières où la faune et la flore subissent des impacts

plus importants (perte d'habitat, assec complet par certains endroits, augmentation importante de la température).

Des travaux de réparations de la mise à l'eau du port ont été réalisés cet été. La Commune va profiter du bas niveau de l'eau actuellement pour faire d'autres réparations plus en profondeur tant au niveau de la mise à l'eau qu'au niveau du quai entre la plage et le Palace.

PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS

Grand Annecy a engagé une réflexion sur le Plan de Déplacements Urbains (DPU). Cette question a largement été évoquée lors des réunions publiques « Imagine le Grand Annecy », dont une a d'ailleurs eu lieu dans la Commune. L'objectif du Plan de Déplacements Urbains (DPU), document de planification obligatoire pour notre agglomération, vise à bâtir un projet pour les mobilités à l'horizon 2030, au service du territoire. Une concertation publique est organisée du 17 octobre au 31 décembre 2018. Pour notre rive, la réunion publique aura lieu jeudi 13 décembre à 19h - salle polyvalente « La Veyrière » à Veyrier-du-Lac.

Il est également possible d'adresser tout commentaire à l'adresse mail suivante : concertationpdu@grandannecy.fr.

UN NOUVEAU COLOMBARIUM AU CIMETIÈRE

Un nouveau colombarium de 14 cases a été réalisé dans le second cimetière.

SCOT DU BASSIN ANNÉCIEN : EXTENSION DU PÉRIMÈTRE

Le Comité du SCOT du Bassin Annécien a approuvé, à l'unanimité, le principe d'extension du périmètre aux territoires de « Rumilly Terre de Savoie » et des

« Vallées de Thônes ». La Communauté de Communes de Rumilly Terre de Savoie a donné un avis favorable à ce projet. La Communauté de Communes des Vallées de Thônes n'a pas encore délibéré. Ce projet porté également par l'Etat pourrait entrer en application début 2020.

60 ANS ET +

Le Pôle Bien Vieillir à Domicile du CIAS, propose de nombreux services afin que la personne âgée reste le plus longtemps possible chez elle, dans de bonnes conditions. Depuis septembre, des consultations de prévention santé sont mises en place sur Annecy, mais également dans différentes communes du Grand Annecy. Ce service est accessible aux seniors de plus de 60 ans et constitue un temps d'écoute pour faire le point sur leur santé (bilan nutritionnel, tests auditif et visuel, santé bucco-dentaire, mémoire, etc.).

Ces consultations, réalisées par une infirmière et une psychologue, sont gratuites et se font sur inscription auprès du Pôle Bien Vieillir à domicile : 1 rue François Lévêque, Annecy. Tél. 04 50 63 48 32.

ELECTIONS EUROPÉENNES : INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les élections européennes auront lieu dimanche 26 mai 2019.

Les modalités d'inscription sur les listes électorales ont été profondément réformées par les lois du 1^{er} août 2016 dont l'entrée en vigueur est fixée au 1^{er} janvier 2019. L'un des aspects majeurs de cette réforme consiste en la création d'un répertoire électoral unique, géré par l'INSEE. Tout électeur pourra désormais demander à s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6^e vendredi précédant chaque scrutin. Les inscriptions seront effectuées en mairie. L'INSEE sera chargé de l'inscription d'office sur les listes électorales des jeunes majeurs et des personnes naturalisées ainsi que de la radiation d'office des personnes décédées ou privées du droit de vote par décision de justice. Il est mis fin à la double inscription sur les listes électorales des français installés à l'étranger. Les électeurs auront la possibilité de consulter en ligne l'état de leur inscription sur les listes électorales.

BRÛLAGE À L'AIR LIBRE

La Préfecture de la Haute-Savoie rappelle que les déchets dits verts (éléments notamment issus de la tonte des pelouses, de la taille des haies et d'arbustes, d'élagage ou de débroussaillage) constituent des déchets quel qu'en soit le mode d'élimination ou de valorisation. S'ils sont produits par des ménages, ces déchets constituent des déchets ménagers. Leur brûlage à l'air libre est un mode d'élimination qui est interdit. Les déchets verts agricoles ne sont pas concernés par le règlement sanitaire départemental.

La Préfecture a demandé aux Maires une application stricte de ces dispositions. Le non-respect de cette réglementation expose les contrevenants à une amende de 3^e classe pouvant s'élever jusqu'à 450€. Enfin, elle recommande l'utilisation des méthodes alternatives de traitement des déchets verts à savoir le compostage, le broyage ou le dépôt en déchetterie.

ASSOCIATION DES EPÈLES (CRÈCHE COLLECTIVE ET CRÈCHE FAMILIALE)



À la rentrée d'août 2018 une nouvelle présidente a pris la tête de l'association des Epèles : Madame Isabelle Lefevre. Elle a laissé la place de directrice à Madame Nathalie Roselier et une nouvelle éducatrice de jeunes enfants, référente de la crèche familiale, Madame Claire Bronzini vient compléter l'équipe. Les projets de l'année sont autour du respect de la nature, de la faune et de la flore. Des sorties en forêt, des plantations et des spectacles autour de ce thème porteur seront organisés. Sans oublier les partenariats avec la cinémathèque de Veyrier du Lac, l'EPHAD Paul Idier, le marché...

TENNIS CLUB



Le tennis ne s'arrête pas l'hiver. Si la météo le permet, c'est au club, sinon au Clos Chevallier sur des créneaux réservés (particulièrement pour l'école de Tennis). Les stages sont maintenant proposés à la Toussaint et Pâques, en plus des vacances d'été. Le nouveau Comité élu à l'Assemblée Générale du 13 octobre 2018 va travailler tout l'hiver pour vous proposer de nouvelles activités à la réouverture du Club House au printemps.

FACILITER, ACCOMPAGNER ET INFORMER POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Afin d'entraîner les Français vers la rénovation énergétique, le ministère de la Transition écologique et solidaire, le ministère de la Cohésion des territoires et l'ADEME ont mis en place le programme FAIRE : Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique. Les conseillers FAIRE peuvent aider les particuliers à réaliser gratuitement un bilan de leur consommation énergétique et à trouver les solutions de rénovation adaptées à leurs besoins. Ils peuvent aussi identifier les aides financières dont ils peuvent bénéficier. Pour les professionnels, le programme FAIRE peut aider à trouver des formations pour devenir RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) et les recommander quand un particulier cherche un professionnel qualifié.

Plus d'infos sur www.faire.fr

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

De nombreux accidents de la route ont eu lieu dans l'arrondissement d'Annecy (6 morts depuis le début de l'année). Ces accidents sont dus en grande partie aux excès de vitesse et aux comportements irresponsables. Des contrôles police-route sont mis en place de manière très

accentuée sur l'ensemble de la circonscription avec peu de tolérance acceptée. Il est primordial pour les usagers de la route de respecter le code de la route afin de garantir la sécurité sur les routes du bassin annécien.

LA BANQUE ALIMENTAIRE

La Banque Alimentaire de Haute-Savoie, soutenue par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Commune, recherche des bénévoles pour sa collecte annuelle les 30 Novembre, 1^{er} et 2 décembre 2018 et pour le tri des produits collectés. Email : approvisionnement.bancalim74@orange.fr Téléphone le matin : 04 50 87 01 15.

60 MINUTES AVEC ... MARION GRANGE

MARDI 27 NOVEMBRE à 20h au Clos Chevallier, 60 minutes avec Marion Grange directrice de la cinémathèque de l'Ain et des Pays de Savoie. Animé par Serge Delemontex.



FÊTE DU BOUDIN

DIMANCHE 2 DÉCEMBRE, fête du boudin organisée par l'association Soleil Soleil dans le centre du village à partir de 7 h.

APE DU CLOS CHEVALLIER : MARCHÉ DE NOËL, DIMANCHE 2 DÉCEMBRE 2018

À l'occasion de la Fête du boudin, l'APE (Association des Parents d'Elèves) du Clos Chevallier tiendra un stand dans l'esprit des marchés de Noël et y proposera des décorations de Noël, petits cadeaux, chocolats, confitures, crêpes et gâteaux confectionnés par les familles.

APEL DE L'ÉCOLE DES MOULINS

L'APEL de l'école des Moulins a prévu cette année encore de nombreux événements dont les bénéficiaires seront reversés au profit des enfants pour l'achat de matériel ou des sorties culturelles.

Prochain événement : présence à la fête du Boudin début décembre au cours de laquelle l'APEL organisera à nouveau une tombola. Le premier prix est déjà annoncé : **un séjour d'une semaine dans une résidence Pierre et Vacances !**

S'en suivront des actions telles que des ventes de sapins de Noël, de pizzas en février, des goûters et bien sûr la fête de fin d'année le vendredi 14 juin.

THÉÂTRE AU CLOS CHEVALLIER

SAMEDI 8 DÉCEMBRE À 20H et **DIMANCHE 9 DÉCEMBRE À 17H**, la pièce « Room Service » de Jean-Christophe Barc, mise en scène de Marc Larbière se jouera au Clos Chevallier. Comédiens : Nathalie Cuhe, Jean-François Fournier et Marc Larebière. Renseignements et réservations au 07 69 25 30 44.

LES AMIS DE L'ORGUE DE VEYRIER DU LAC

DIMANCHE 16 DÉCEMBRE À 16H, « Noël à pleine voix », église de Veyrier-du-Lac. Avec l'ensemble vocal Artemisia (Anne-Marie Facile, direction) et l'organiste Arsène Bedois.

Chants de Noël populaires et œuvres de Bach, Gjeilo, Lauridsen, Poulenc, Praetorius, Rachmaninov, Rheinberger,

Sisask... Entrée libre, corbeille à la sortie. www.artemisia-ensemble-vocal.fr

Renseignements : Amis de l'orgue de Veyrier-du-Lac. 06 62 54 12 02

E DANS L'O, LES LANGUES À TOUT ÂGE

Etabli à Menthon depuis 2005, E dans l'O propose :

- des animations de prise de confiance à l'oral pour tous les âges.
 - conversational club : French ou Anglais (20h-21h30) : grande flexibilité (pack 10 séances, valable pendant un trimestre, plusieurs séances au choix chaque semaine) + en option : travail écrit avec pistes d'approfondissement de la grammaire ;
 - pour les enfants dès 3 ans (plusieurs horaires possibles le mercredi) l'anglais par la chanson et la langue des signes, avec préparation d'un spectacle au profit de l'association Des ailes pour Jean-Christophe (inscription au trimestre = relâche possible pendant la saison de ski)
- des cours individuels ou en mini-groupes, les lundis, mercredis et samedis matins
- cours adaptés pour enfants à besoins pédagogiques particuliers (S.E.N.) - tutoring
- cours par Skype, stages vacances, French intensive course for families at the teacher's

E dans l'O est un organisme de formation professionnelle : aide à la constitution de dossiers pour la prise en charge des cours (droit à la formation professionnel - CPF)

Renseignements : Suzanne Baltazard, 06 18 08 33 70, sbaltazard@sfr.fr, www.baltazard.com

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Madeleine THOMSON	le 16 juin 2018
Eléonore THOMSON	le 16 juin 2018
Evan SICARDI	le 09 juillet 2018
Théodore ROUAIX	le 20 août 2018
Lou CHAUDEY	le 22 août 2018
Rassil DHAOU	le 07 septembre 2018
Julia HEITMANN	le 24 septembre 2018
Lana PHILIPPE	le 25 septembre 2018

DÉCÈS

Jean-François PUECH	le 22 juin 2018 (72 ans)
Jacqueline de LYLLE née GADENNE	le 12 août 2018 (90 ans)
Renée MOËNE née AVETTAND - NICOU	le 13 août 2018 (90 ans)
Andrée LONG née CHEVRIN	le 23 août 2018 (87 ans)
Bernard FLOQUET	le 09/09/2018 (79 ans)
Alexander DE LA ROSA DOMINGUEZ	le 18 septembre 2018 (46 ans)
Marie Rose MARCHAL née JAMGOTCHIAN	le 22 septembre 2018 (88 ans)
François LALOUETTE	le 29 septembre 2018 (84 ans)
Jocelyne PUTOIS née DELCOURT	le 21 octobre 2018 (72 ans)
Claudie VARREY	le 22 octobre 2018 (70 ans)
Yves ERNOULT	le 24 octobre 2018 (76 ans)

MARIAGES

Gulia BUCCALO et Gérald MATTER	le 20 juillet 2018
Caroline SANNAC et Thomas LEBLANC	le 04 août 2018
Stéphanie LEPERLIER et Thibault PINSON	le 25 août 2018
Samantha DOTTORI et Romain BURQUIER	le 25 août 2018
Clémence RIONDA et William MARIN-LAMELLET	le 1 ^{er} septembre 2018

TÉLÉPHONES UTILES

Docteurs :

Aurora Delmont, Sophie Diamant, Aurélie Dumas, pl. de Presles - 04 50 66 82 28 - www.doctolib.fr

Pierre-Yves Allouche, 5 ch. de Beauregard
04 50 64 80 01

La Poste de Menthon 36 34 (professionnels) et 36 31 (particuliers)

Salle du Clos Chevallier réservation 04 50 60 12 88

Office de Tourisme 04 50 45 00 33

Maison Paroissiale 04 50 60 12 53

Crèche Halte-Garderie Les Epêles 04 50 60 04 42

GRAND ANNECY

Informations générales 04 50 63 48 48

Grand Annecy 46, avenue des lles

www.grandannecy.fr agglo@grandannecy.fr

Taxe de séjour 04 56 49 40 30

MOBILITÉ

Sibra 04 50 10 04 04

Vélonecy 04 50 51 38 90

La liste des assistantes maternelles agréées est également disponible en mairie.

Aide à Domicile en Milieu Rural 04 50 64 44 03

Taxis : Dominique Baziere 06 09 30 08 66

Bernard Tirode 06 20 27 62 58

Sapeurs Pompiers 18 ou 112

Gendarmerie 04 50 23 02 23 ou 17

Police municipale 04 50 60 12 88

police.municipale@mairie-menthon.fr

SAMU 15 ou 112

Centre Hospitalier de la région d'Annecy 04 50 63 63 63

Météo Chamonix 08 92 68 02 74

EAU POTABLE

Accueil, abonnement, facturation 04 50 33 89 30

Devis travaux 04 50 33 89 33

Urgences 24H/24 04 50 33 89 89

VALORISATION DES DÉCHETS

Numéro unique 04 50 33 02 12

PERSONNES AGÉES

Numéro unique 04 50 63 48 00

Portage des repas 04 50 33 65 33

I N F O S

Collecte des Ordures Ménagères

• Du 4 juin au 1^{er} septembre : le mardi et le vendredi (y compris si le mardi ou le vendredi est férié)

• Du 2 septembre au 3 juin : Mardi (y compris si le mardi est férié)

Containers des résidences secondaires

Il est recommandé aux résidents secondaires de demander à leur voisinage de rentrer les containers pendant leur absence. Pour les locations saisonnières, nous recommandons aux propriétaires de prévenir leurs locataires de rentrer les containers que les locataires précédents auraient pu laisser sur la voie publique.

Déchetterie intercommunale

• Avril à Octobre du lundi au vendredi : 14h/19h, samedi : 9h/12h - 13h/19h, dimanche : 9h/12h Fermeture les jours fériés

• Novembre à Mars du lundi au vendredi : 13h30/17h : le samedi : 9h/12h - 13h/18h, fermeture le dimanche et les jours fériés

Tél. : 04 50 60 14 53

Rte du Col de Bluffy, 74290 Menthon-Saint-Bernard

Site Internet de la Commune

<http://www.menthon-saint-bernard.fr>

Tout au long de l'année, vous pouvez retrouver l'ensemble des publications municipales (bulletin municipal, En 2 Mots...) sur le site internet.